

CODEV du PETR Causses et Cévennes

Mardi 8 juin 2021 à Avèze

Synthèse des débats

Ordre du jour

- Introduction par Emmanuel Grieu et Henri de Latour, vice-présidents du PETR référents auprès du Conseil de Développement
- Présentation du PETR et de son actualité
- Echanges autour de la vision du territoire actuel et à 20 ans des membres du Conseil de développement
- Définition des groupes de travail

Participants

Elus du PETR Causses et Cévennes :

- Emmanuel Grieu, vice-président du PETR référents auprès du Conseil de Développement
- Henri de Latour, vice-président du PETR référents auprès du Conseil de Développement

Services du PETR Causses et Cévennes :

- Matthieu Eybalin, coordinateur du PETR
- Karine Boissière, chargée de mission Attractivité au PETR

Membres du Conseil de développement :

- cf en annexe la fiche de présence, 15 participants

Introduction par Emmanuel Grieu et Henri de Latour, vice-présidents du PETR référents auprès du Conseil de Développement

Emmanuel Grieu et Henri de Latour introduisent la séance en rappelant l'importance du Conseil de Développement dans le fonctionnement du PETR Causses et Cévennes:

Henri de Latour commence en expliquant qu'il est, avec Emmanuel Grieu, le trait d'union entre le Codev et le PETR. Il explique le déroulement prévu pour cette réunion.

- Les expériences du Codev précédent seront adressées en partie 1.

- En partie 2: les élus quitteront la salle pour que les présents puissent partager leur vision du territoire et ensuite, envisager leur vision du territoire à 20 ans. Il conviendra ensuite que les membres s'organisent et commencent à travailler.

Emmanuel Grieu poursuit en rappelant que la précédente réunion du CODEV, consistait en une présentation générale du principe du Codev. Aujourd'hui, l'enjeu est de répondre aux questions, notamment vis-à-vis des contrats CTE et CRTE et de constituer les commissions thématiques.

LES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT :
UN OUTIL POUR SENSIBILISER
AUX ENJEUX COMMUNAUTAIRES



Emmanuel Grieu encourage les membres à la participation active et à ne pas hésiter à expérimenter, à mettre en place des outils sur la participation, à se saisir de sujet. Emmanuel Grieu informe l'assistance qu'il existe une instance de coordination nationale des Conseils de Développement et conseille à l'assemblée de prendre contact avec eux, afin de s'inspirer de leurs travaux... (NDL: <https://conseils-de-developpement.fr/>, notamment le [cadre](#)

[juridique](#), la [définition](#).)

Emmanuel Grieu poursuit en invitant les membres à s'autogérer et à ne pas restreindre leurs ambitions, le Codev étant un atout formidable pour le territoire.

Henri de Latour évoque les thématiques traitées actuellement par le PETR (SCoT, transition écologique, mobilités,...) pour lesquelles un accompagnement du Codev est souhaitable.

La séance se poursuit par des retours d'expériences d'anciens membres :

- Jacques Reymondon rappelle que le précédent Codev avait travaillé sur les thèmes du tourisme, de l'attractivité du territoire, de la communication, de la transition écologique... Des productions existent. Il ajoute que le premier Codev s'est installé il y a 3 ans et que les choses ont évolué depuis.
- Laurent Gouardes ne souhaite pas refaire ce qui avait été fait il y a 3 ans. Le projet de territoire existant pourrait servir de base de départ. Henri de Latour abonde en ajoutant qu'il convient de donner le même niveau d'information à tout le monde puis de poursuivre le travail.
- Michel Langlois s'étonne de la faible participation du jour et insiste sur le partage d'informations. Emmanuel Grieu précise qu'un compte-rendu sera fait et que des ressources sont à disposition du Codev (projet de territoire, ...). Il souligne ensuite que tant que l'intérêt de la population n'est pas suscité, les outils restent inopérants. D'où la nécessité de travailler sur la citoyenneté et la participation citoyenne. Henri de Latour appuie en faisant le constat du manque de visibilité du PETR. Il convient donc de s'interroger sur comment rendre lisible et crédible le PETR et son fonctionnement politique. Il s'agit à ses yeux d'une étape indispensable vers la citoyenneté. Henri de Latour termine en précisant que la démocratie demande du temps et en exprimant son souhait de prendre ce temps.
- Michel Langlois s'interroge sur l'existence d'un Codev au niveau des deux communautés de communes. Il est précisé qu'un Codev existe au Pays Viganais. Bien qu'il n'en existe pas encore sur Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaire, la

communauté de commune est sensible aux démarches participatives. De telles démarches se font aussi au niveau des communes.

- Martine Pialot et Sébastien Pichot souhaitent une vue d'ensemble des travaux du précédent Codev. Sébastien Pichot insiste aussi sur la sensibilisation. Matthieu Eybalin en fait une synthèse sur la base du compte-rendu de la séance plénière du 23 janvier 2020. Ce document est disponible sur le site internet du PETR, ainsi que les compte-rendus des autres séances.
- Karine Boissière présente le site internet du PETR.

Les élus, Emmanuel Grieu et Henri de Latour se retirent.

Présentation du PETR et de son actualité

Matthieu Eybalin et Karine Boissière présentent le PETR et les sujets traités actuellement : SCoT, CRTE, CTE, Mission "Défi démographique", appui en ingénierie aux collectivités et aux porteurs de projet... Le support de présentation est annexé au présent compte-rendu.

Echanges autour de la vision du territoire actuel et à 20 ans des membres du Conseil de développement

Le temps manquant pour mettre en place des échanges de qualité autour de la vision du territoire actuel et à 20 ans des membres du Conseil de développement, il est convenu que les services du PETR diffusent un questionnaire en ligne.

Vous pouvez accéder à cette enquête via ce lien : <http://codev-petr.territoire-en-transition.org/?Accueil>

Une synthèse des réponses sera faite lors de la prochaine séance.

Définition des groupes de travail

Compte tenu du nombre d'absences et afin de prendre le temps de mûrir leur réflexion, les membres présents du Conseil de développement souhaitent reporter la définition des groupes de travail à la prochaine séance. Toutefois, sur la base des échanges tenus en séance, quelques grandes thématiques se dégagent.

Il est rappelé que le précédent Codev s'était organisé en commissions selon les thématiques suivantes :

- communication,
- tourisme,
- mobilité,
- transition énergétique et écologique.

Aujourd'hui, suite au renouvellement du Codev, les commissions doivent être à nouveau définies et chaque membre devra indiquer la ou les commissions auxquelles il souhaite participer.

Les échanges en séance permettent de dégager les thématiques suivantes :

- Transitions : *écologique, démographique, économique, numérique, sociale...*
- SCoT du PETR Causses et Cévennes
- Communication : *interne/externe du CODEV, interne/externe du territoire du PETR Causses et Cévennes*
- Attractivité / développement
- Mobilités
- Tourisme

Il conviendra, lors de la prochaine réunion, de finaliser l'organisation des commissions thématiques et la répartition des membres en leur sein.

Prochaine séance plénière

La prochaine séance plénière se tiendra le **mardi 22/06/2021 à 18h à la salle communale d'Avèze.**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Définition des règles de vie du groupe
- Synthèse des retours de l'enquête sur votre vision du territoire
- Définition des commissions thématiques

ANNEXES

Enquête sur votre vision du territoire

Vous pouvez accéder à cette enquête via ce lien : <http://codev-petr.territoire-en-transition.org/?Accueil>

Questions:

- Nom et prénom (champs libre)
- Vous êtes : (case à cocher)
 - Un ancien membre du CODEV
 - Nouveau membre du CODEV
- **Partagez votre vision du territoire du PETR Causses et Cévennes**
 - **actuellement**, en 5 mots clés maximum pour chacun des items :
 - Forces (champs texte, une ligne)
 - Faiblesses (champs texte, une ligne)
 - Opportunités (champs texte, une ligne)
 - Menaces (champs texte, une ligne)
 - **à 20 ans**:
 - champ libre limité à 300 caractères
- **Selon vous, les axes de travail / orientations à développer au sein du Codev (en vue des commissions de travail)** (cases à cocher, plusieurs possibles)
 - Transitions
 - SCoT Causses et Cévennes
 - Communication (interne/externe du CODEV, interne/externe du territoire Causses et Cévennes)
 - Attractivité & développement
 - Mobilités
 - Tourisme
 - Autre: votre proposition (champs texte)

Ressources

PETR Causses et Cévennes : <https://petr-causses-cevennes.fr/>

SCOT

Sur le site du PETER : Etat d'avancement, [atlas cartographique](https://petr-causses-cevennes.fr/le-scot/etat-d-avancement-du-scot/), compte-rendus...
<https://petr-causses-cevennes.fr/le-scot/etat-d-avancement-du-scot/>

L'Agence d'Urbanisme de la Région Nîmoise et Alésienne accompagne le PETER dans la réalisation du SCoT. Leur site internet est riche en actualités, ressources et publications sur l'urbanisme et les SCoT...
<https://www.audrna.com/>

CRTE

Site de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), pilote national des CRTE:
<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/crte>

Site web des Intercommunalités de France (ADCF): actualités et ressources sur la relance et les CRTE
<https://www.adcf.org/articles-la-relance-par-les-intercommunalites-toutes-les-ressources-disponibles-5808>

CTE

Sur le site du PETER : <https://petr-causses-cevennes.fr/le-cte/>

Conseil de développement

Comptes-rendu et commissions/plénières du précédent Codev :
<https://petr-causses-cevennes.fr/le-conseil-de-developpement/les-commissions/>

Coordination nationale des conseils de développement :
<https://conseils-de-developpement.fr/>

Mission Défi Démographique :

Sur le site du PETER : <https://petr-causses-cevennes.fr/accueil-de-nouveaux-habitants/>

Plateforme Accueil et attractivité : <http://www.gip-massif-central.org/>